



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENDREDI 28 JUIN 2019

ASSISES DE L'EAU : SOBRIÉTÉ ET RESTAURATION DES MILIEUX DOIVENT ÊTRE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE

Après plusieurs mois de travaux caractérisés par un grand flou, la clôture des Assises de l'eau est prévue pour le 1^{er} juillet. Le Gouvernement se prépare donc à annoncer une série de mesures visant à « préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques, dans le contexte du changement climatique ». Les défis sont en effet immenses et identifiés : seules 44% des masses d'eau ont atteint l'objectif européen du bon état écologique du fait de rivières trop artificialisées, des pollutions agricoles et des prélèvements trop importants. Les lourds effets du changement climatique ne peuvent qu'aggraver cette situation et exigent que se concrétise en la matière une véritable accélération écologique. Propositions des associations.

La sobriété et la restauration des milieux aquatiques comme piliers de la politique de l'eau

La crise climatique entraîne mécaniquement une aggravation de la crise aquatique : en 2050, les débits moyens annuels des cours d'eau en métropole diminueront de 10 à 40% et les pluies comme les sécheresses seront nettement plus fréquentes et violentes. Face à ce défi, il faut rapidement mettre notre pays en situation de résilience en construisant une nouvelle politique de la sobriété, en restaurant les milieux aquatiques et les capacités d'infiltration des sols pour qu'ils nous aident à ralentir le cycle de l'eau. L'eau de qualité sera de plus en plus limitée : nous devons collectivement progresser pour mieux l'utiliser. Les associations attendent une ambition gouvernementale forte.

De fortes attentes associatives pour une politique de l'eau ambitieuse

- **Réduction de la consommation d'eau** : fixer un objectif de réduction de 40% des prélèvements d'eau d'ici 2040, qui sera atteint grâce à une méthodologie nationale articulant tous les leviers d'action publique.
- **Protection et restauration écologique de tous les milieux aquatiques** : ils sont notre ceinture de sécurité face aux incertitudes climatiques. Les conclusions des Assises doivent contenir des mesures précises, notamment atteindre un objectif de zéro destruction de zones humides, créer un dispositif spécifique de protection des têtes de bassin versant (les terres de sources qui conditionnent quantité et qualité des eaux dans les rivières) contre les aménagements destructeurs et les pollutions notamment agricoles ... et acter la fin des [dérives observées de la cartographie des cours d'eau](#).



- **Développement de l'agriculture biologique et de l'agroécologie** : sources de bénéfices sur la santé, la biodiversité, le climat et la qualité des eaux, elles sont aussi de formidables leviers pour réduire les pesticides. Nos organisations attendent des engagements forts sur le soutien financier à ces modes de production agricole, en commençant par un programme d'accompagnement pour généraliser l'agriculture biologique sur les parcelles à proximité des ressources en eau les plus fragiles.
- **Financement équitable de la politique de l'eau** : celui-ci repose actuellement à 86% sur la facture d'eau des consommateurs. Cette injustice ne peut plus durer, ceux qui consomment le plus d'eau et ceux qui la polluent doivent payer leur part. La mise en œuvre du principe pollueur/préleveur-payeur est urgente, avec une augmentation significative des redevances prélèvements tout comme la création de nouvelles redevances sur les engrais azotés et sur l'artificialisation des sols.
- **Déploiement des moyens humains et financiers nécessaires** : l'Etat doit s'affirmer comme un acteur fiable, capable de renforcer et de faire respecter sur le terrain les règles de préservation de l'eau, notre bien commun. Pour cela, les Assises doivent garantir que des moyens financiers et humains suffisants soient enfin réservés à la politique de l'eau, en particulier aux autorités de police.

« Le changement climatique exige une ambition élevée pour l'eau et les milieux aquatiques. Si le Gouvernement veut réellement préparer le pays aux bouleversements majeurs à venir, il doit avoir une place plus affirmée dans la politique de l'eau et prendre des mesures conséquentes sur la protection de la qualité de l'eau et son partage équitable, à commencer par une limitation vigilante des prélèvements dans les milieux. Pour le moment, les annonces prévues par le gouvernement ne sont absolument pas à la hauteur des enjeux », concluent **France Nature Environnement, l'UFC-Que Choisir, la Fédération Nationale de Pêche en France, Humanité & Biodiversité, la FNAB et le WWF.**